

RÉUNION SUR LES BACS PRO 3 ANS

Le 21 novembre 2012

Animée par :

Mme BRASSEUR : anne.brasseur@ac-amiens.fr et M. GODEAU

DISCOURS DE MME BRASSEUR :

Tout le monde doit s'employer à éviter les décrochages scolaires.
Plusieurs séminaires sur ce thème sont mis en place cette année.

Il est important que les élèves aient tous leurs jours de PFMP validés. Il faut utiliser les vacances scolaires pour faire récupérer les jours manqués (hors hospitalisation). Notons toutefois que selon le droit du travail, les élèves doivent avoir la moitié des vacances scolaires en temps de repos.

LES CCF :

1 La présence du professionnel aux CCF.

Si celle-ci est souhaitable durant les évaluations BEP, elle est obligatoire pour les épreuves de BAC. Il faut donc réussir à trouver le juste milieu dans le fait :

- qu'il faut un professionnel ;
- qu'il faut évaluer l'élève quand il est prêt ;
- que les CCF doivent être fait durant des périodes bien précises durant la formation des élèves.

2 Les CCF sur les 3 ans

Si on regarde l'ensemble des CCF que devront passer les élèves, ils ont en tout 27 situations d'évaluations durant les 3 ans. Il est donc nécessaire qu'il y ai une coordination et une discussion des dates auxquels les CCF auront lieux, afin que les élèves ne les aient pas tous durant la même semaine. Cette discussion entre les membres de l'équipe pédagogique peut être menée par le chef des travaux.

Pour l'épreuve pratique :

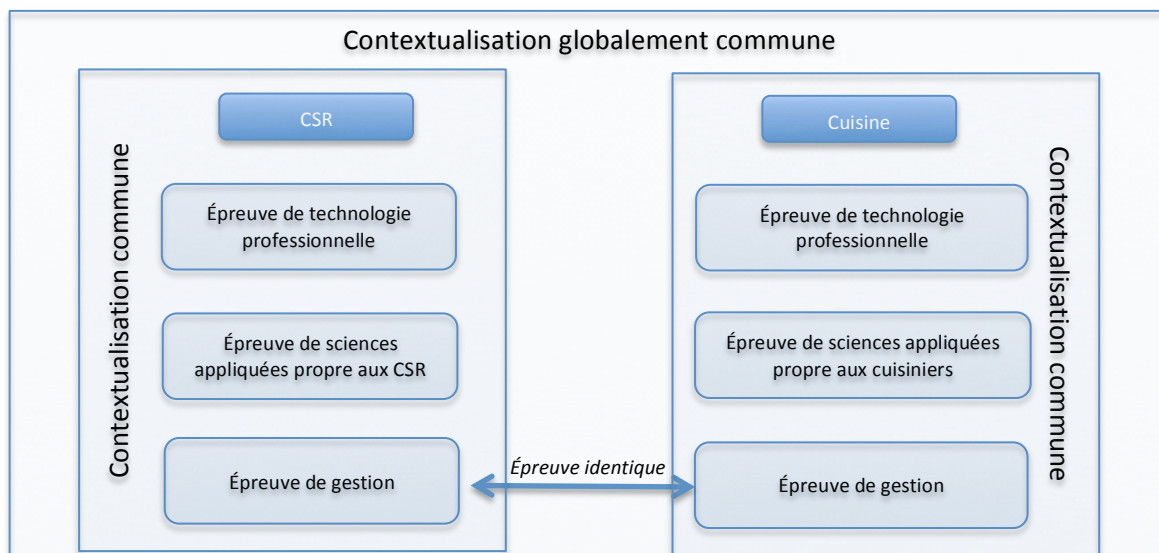
Une même situation d'évaluation en BEP (exemple EP1-S1 ou l'EP2-S2) peut servir au BAC. MAIS, attention les grilles d'évaluations sont différentes.

→ par exemple sur la S1 pratique, il y a 2 grilles à remplir : une pour le BEP et une pour le BAC. Et du coup un élève qui a 12/20 sur la grille de BEP n'aura pas la même note sur la grille de BAC, car les élèves ne sont pas évalués sur les mêmes critères.

Pour l'épreuve écrite :

L'EP1 doit être contextualisée, le sujet doit donc être élaboré en équipe pédagogique. ATTENTION, le contexte professionnel doit être commun aux CSR et aux cuisiniers, car ils ont la même épreuve de gestion.

Donc :



La durée de l'épreuve est de 2h maximum (techno et sciences) et 1h (en gestion) = 3h d'épreuve au maximum.

Afin de trouver l'inspiration, pour créer le sujet, voir le site académique où il y a plusieurs sujets EP2 et EP3 (ancienne mouture BEP).

A noter, la certification intermédiaire n'est pas obligatoire pour les élèves ne venant pas de seconde BAC pro (ex : c'est le cas des TCAP arrivant en 1HR).

Pour l'épreuve du dossier (E22):

Se passe en 2 temps :

- 1/ au cours du second semestre de l'année de première (coeff 1,5)
- 2/ au cours du second semestre de l'année de terminale (coeff 1,5)

L'épreuve en CCF dure à chaque fois 15min.

L'élève doit constituer son dossier tout au long des 3 ans, pour qu'au final il est :

- un dossier de 12 pages maximum (hors annexes), dont 1 page pour la présentation du candidat et de son cursus ;
- 5 compétences développées par l'élève ;
- présenté un dossier numérisé et non imprimé est possible. ATTENTION dans ce cas, le dossier doit être sauvegardé sur un CD non réinscriptible en format PDF → faire à la fin un CD-R contenant tous les dossiers de la classe (faire 2 sauvegardes).

Durant la 1^{ère} évaluation :

- les compétences des pôles 1, 2 et 5 sont abordées dans 2 fiches minimum (3 max). Il faut à chaque fois que l'élève choisisse au moins 1 compétence opérationnelle de chaque pôle. 1 fiche peut traiter de plusieurs compétences opérationnelles d'un ou de plusieurs pôles. Certaines compétences opérationnelles peuvent être transversales et se retrouver dans plusieurs fiches, (ex : C5-2.5 : *s'inscrire dans une démarche de veille de recherche et de développement*) ;
- évaluation par un enseignant d'EP et de Sciences Appliquées. On choisira 1 compétence à évaluer (en plus de la compétence C5-2.5 qui est obligatoire) ;
- l'épreuve est notée sur 30 points (voir grille d'évaluation).

Durant la 2^{ème} évaluation :

- les compétences des pôles 3 et 4 sont abordées dans 3 fiches minimum. Il faut à chaque fois que l'élève choisisse au moins 1 compétence opérationnelle de chaque pôle. 1 fiche peut traiter de plusieurs compétences opérationnelles d'un ou de plusieurs pôles. Certaines compétences opérationnelles peuvent être transversales et se retrouver dans plusieurs fiches. La compétence C3-3.2 : *présenter oralement la synthèse* est une compétence qui sera naturellement évaluée quand l'élève présentera son dossier à l'oral, on ne doit donc pas la retrouver à l'écrit dans une fiche ;
- évaluation par un enseignant d'EP et de Gestion Appliquée. On évaluera 2 compétences (en plus de la C3-3.2, et de la C3-1 qui sont obligatoire) ;
- l'épreuve est notée sur 30 points (voir grille d'évaluation).

De manière générale, l'élève fait son dossier tout au long des 3 ans. En 1^{ère} il le rend avec 2 fiches minimum, et en terminale avec 3 nouvelles fiches minimum.

Il nous présente ce dossier durant 10 min et on lui pose des questions (durant 5 à 10 min). Puis lorsqu'il est parti, au moment de l'évaluation, on évalue la ou les compétences obligatoires, et 1 compétence (pour l'éval 1) et 2 compétences (pour l'éval 2) que l'on choisi.

Sur le site web-versailles de Reynaud, il y a un regroupement de ce qui c'est fait dans les différentes académies (Bordeaux, Aix-Marseille), et on y trouvera des explications sur les fiches que doivent faire les élèves, ainsi qu'une trame de fiche.

Si l'élève ne présente pas de dossier → note 0 à la sous-épreuve E22 et pas d'oral à faire passer (le 0 ne sera pas éliminatoire car c'est une sous-épreuve).

Si l'élève présente un dossier incomplet → l'évaluation est faite et une note est attribuée.

RAPPEL : les nouveaux référentiels BAC PRO CSR et cuisine demandent à ce que l'on travaille sur les compétences. Il est nécessaire de créer une évolution commune et logique entre le domaine professionnel, la gestion et la SA → progression croisée.

De plus, il est nécessaire de faire travailler l'élève dans des situations qui évoluent au long des 3 années. La contextualisation est au centre de ces nouveaux référentiels.

LES PPAE :

Le but, c'est de mettre les élèves en application, découverte, recherche de solutions, pour mieux acquérir et comprendre les techniques et compétences visées.

L'élève est acteur de sa formation, moteur de son apprentissage.

On peut partir dans plusieurs axes de découverte :

- pédagogie de l'erreur ;
- analyse d'un produit fini ;
- découverte d'une technique par essai afin de déterminer la meilleure technique ;
- jeux de rôle dans différentes situations.

Synthèse de réunion proposée par Thierry CHUSSEAU